

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire

Cas type - Lait spécialisé en Agriculture Biologique Tout herbe



CONJONCTURE 2021

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	EARL
MO totale (dont salariée)	1,4 (0,4)
Lait vendu (L)	246 000
Nombre de VL	56
UGB Totaux	78
SAU (ha)	89

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	4370
Age au 1er vêlage (mois)	31
SFP (ha)	80
% Maïs dans la SFP	0
Chargement (UGB/ha)	1,0
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	66

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière et conduit en agriculture biologique, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES

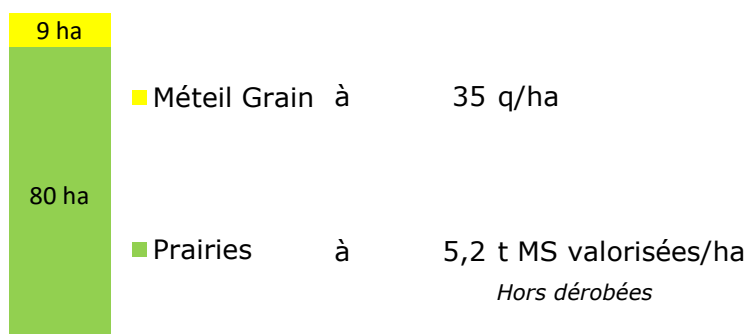


ASSOLEMENT

89 ha de SAU

80 ha de SFP

3300 L produits / ha SFP



L'assolement est tourné vers l'herbe.

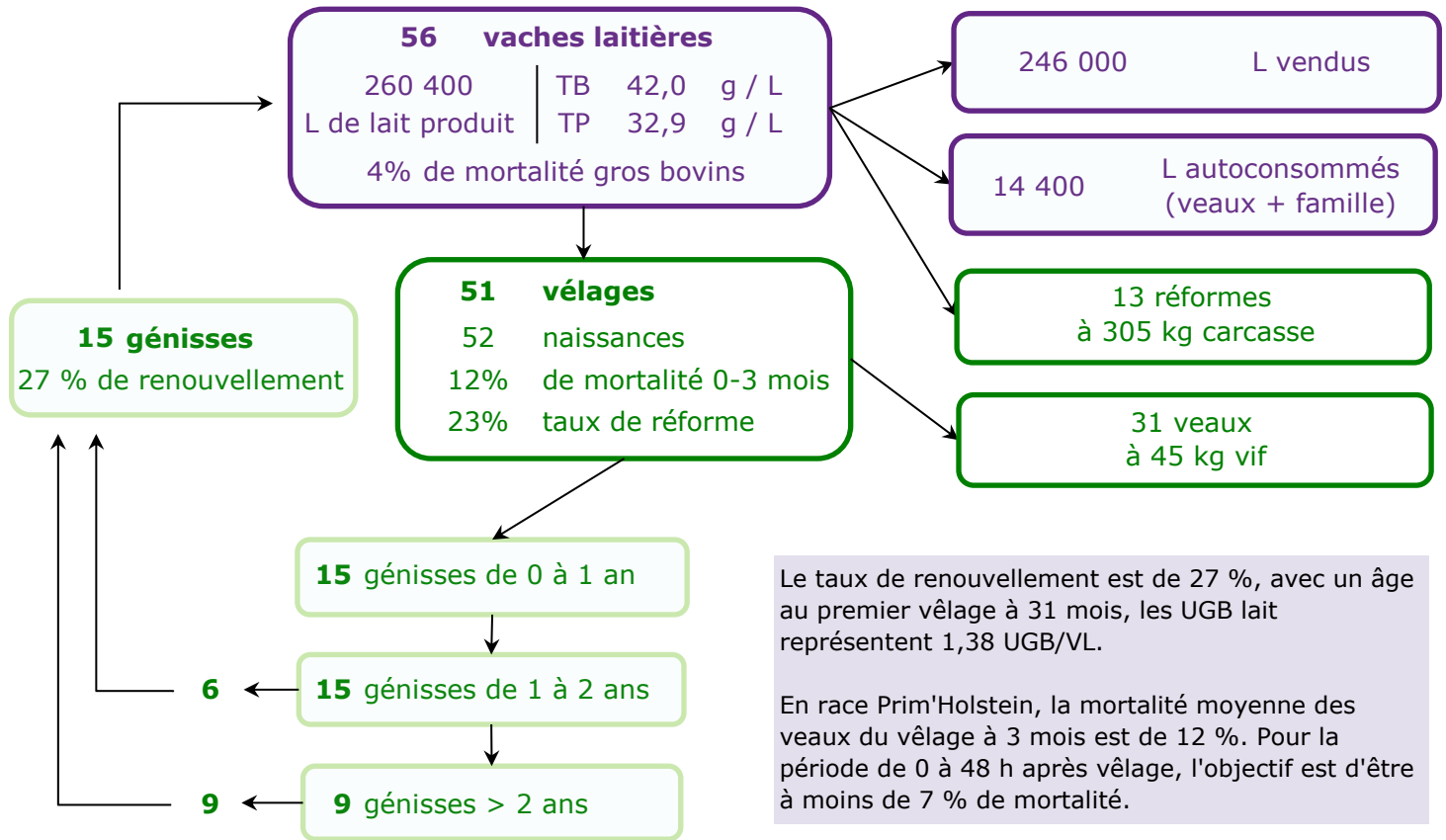
Le méteil grain facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille.



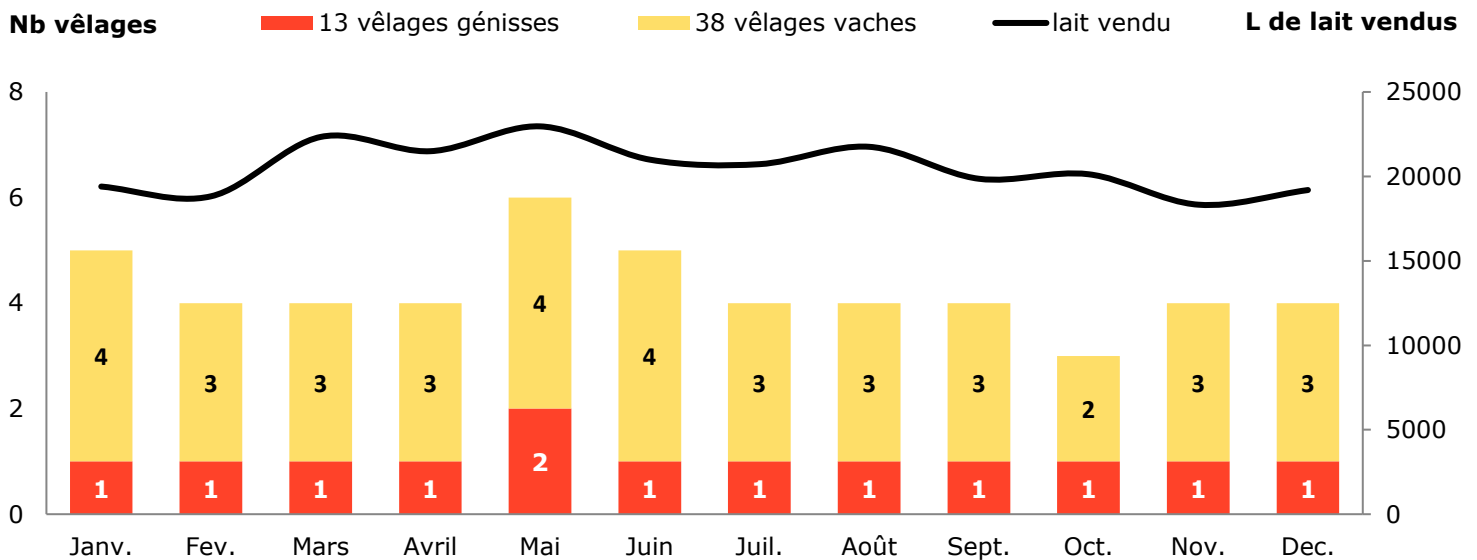
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

78 UGB

95 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs

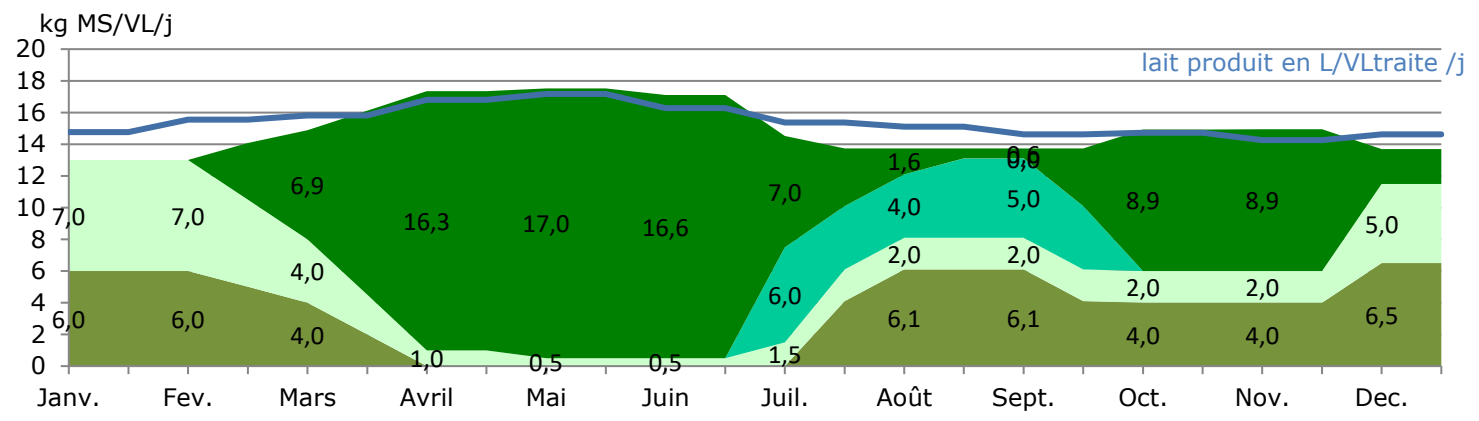
- Etaler le travail et les vêlages sur l'année

Résultats

Le lait produit par an est de 5400 kg / VL, soit 15 L/j/VL
 Le nombre de vaches traitées représente 82 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 50 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



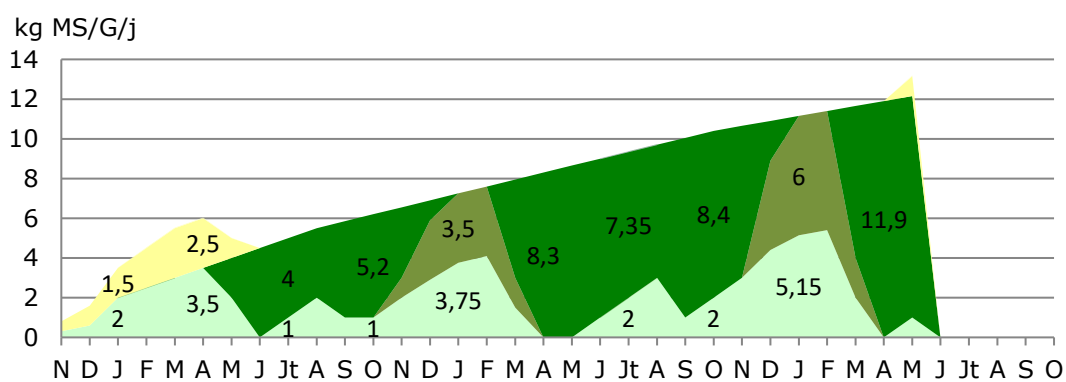
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	0,5	0,4						0,5	0,5			0,5	73
Céréales	1,5	1,5	1,1				1,5	1,8	1,8	1,5	1,5	1,5	417
Conc. production													0
CMV	0,2	0,1	0,1				0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	37

+ alim VL Taries

456 kg / VL présente
104 g / L vendu
45 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



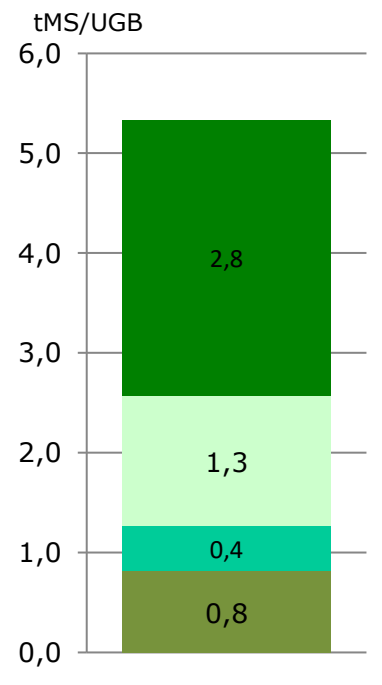
Les génisses sont conduites pour vêler à 31 mois, avec de l'ensilage d'herbe l'hiver et un complément de concentrés sur la première saison de pâturage. La faible pousse estivale oblige à compléter en foin. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 7 tMS de fourrages dont 3,1 tMS stockées, et 479 kg de concentrés.

CONSUMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

		Par vache présente	Par génisse élevée	Par UGB	Total
Ensilage maïs				0,0	0
Ensilage herbe		1,1		0,8	64
Enrubannage	tMS	0,4	0,9	0,4	35
Foin		1,2	2,2	1,3	102
Paille alim.					
TOTAL stocks	tMS	2,8	3,1	2,6	201
Pâtur.	Printemps	31	34	29	23 ha
	Automne	63	53	56	43 ha
TOTAL pâtur.	tMS	2,8	4,0	2,8	215
Conc. Prod.					
Correcteur		63		45	3 525
Céréales	kg	360	473	351	27 366
CMV		34	6	26	1 997
TOTAL conc.	kg	456	479	422	32 889

Total des Besoins / UGB



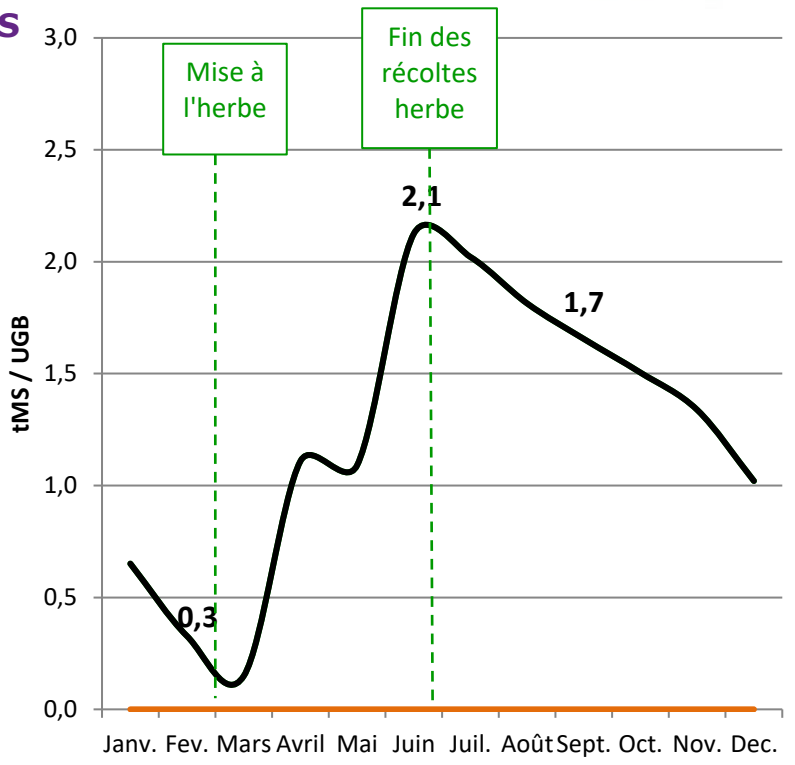


EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.



		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	Ensilage maïs		
	Herbe Stockée	0,1 (Mars)	2,1 (Juin)
	Total stock	0,1 (Mars)	2,1 (Juin)

STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	X			
	Pertes tMS/HA	X			
	%	X			
	ha supplémentaires	X			
Herbe **	tMS/UGB	0,5	1,0	1,5	2,0
	Pertes tMS/HA	-0,5	-1,0	-1,5	-1,9
	%	-9%	-19%	-28%	-38%
	ha supplémentaires	8	15	23	30

Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

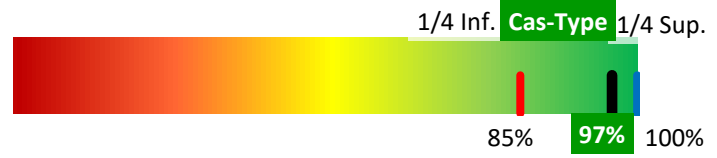
Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 1 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 15 ha d'herbe supplémentaires.

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB ** Herbe récoltée et paturée

AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

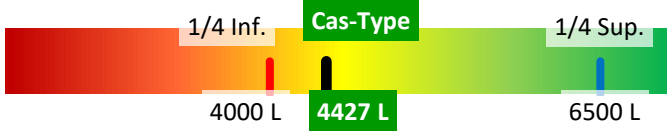
L'atelier laitier a une autonomie protéique de 97 %, ce qui signifie que 3 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 2 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 34 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4427 litres sur les 4620 produits.

Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière :	96 %
Autonomie Génisse laitière :	100 %

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne	31 ha
Dont ha céréales interne	3 ha
Dont ha extérieur	1 ha



COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	57 €/tMS
Herbe récoltée	167 €/tMS
Maïs et cultures four.	

Coût moyen	110 €/tMS
-------------------	------------------

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

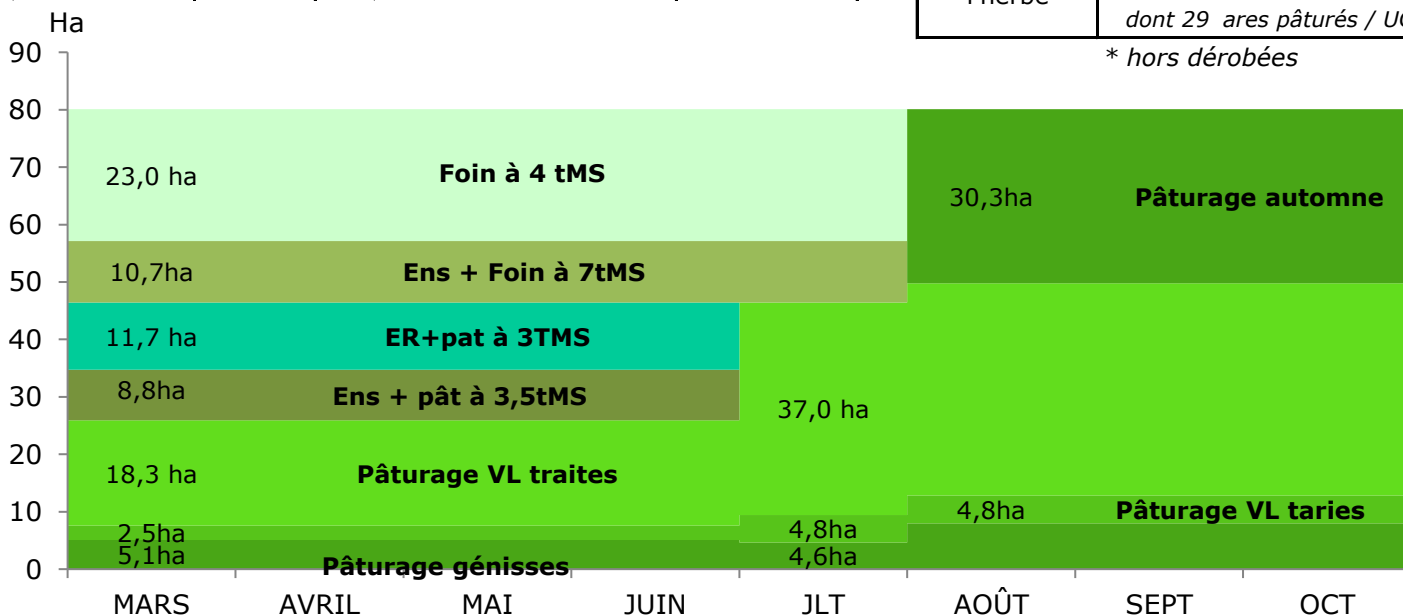
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	80 ha
Surf. en herbe	80 ha

Chargement SFP	1,0 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	2,6 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	5,2 tMS valorisées/ha*
	103 ares d'herbe / UGB
	dont 29 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	aire paillée	181 j
V taries	aire paillée	185 j
Génisses	aire paillée	194 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
1023 kg	7 t		13m3
788 kg	4 t		4m3
1574 kg	7 t		

Total sur le système	79 t	455 t	657 m3
	1,0 t/UGB	5,8 t/UGB	8,4 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire	17,5ha
--	--------

DEJECTIONS IMPORTEES

60 t de compost de fientes de volailles AB

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs							
P. de fauche	54 ha	31 ha	10 t			15 ha	20 m3
P. pâturées	26 ha					18 ha	20 m3
Méteil Grain	9 ha	9 ha	10 t				
Total SAU	89 ha	46 ha	9 t			33 ha	20 m3

Ferti. Importée (U/ha)		
N	P	K
	22	23
	7	
6		
1	13	14

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

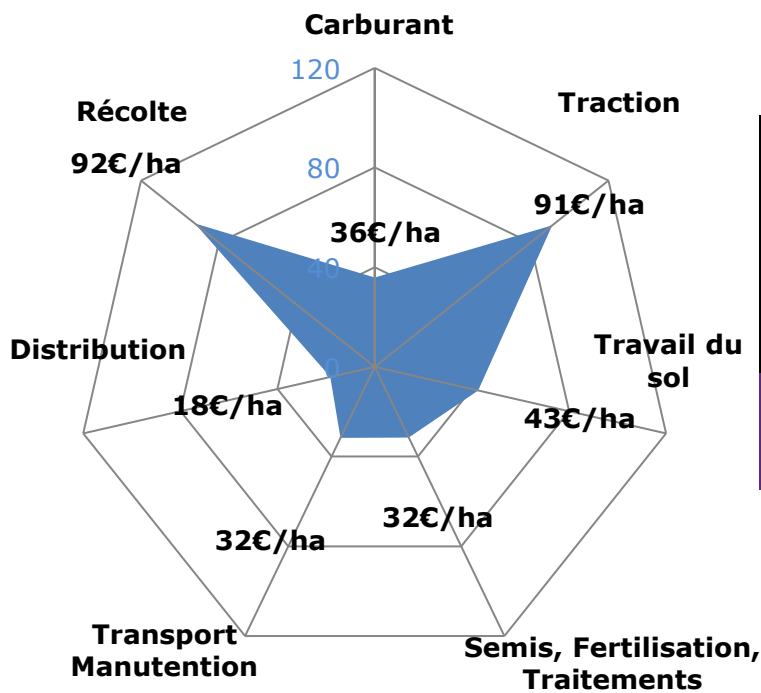
	Total	Par ha SAU
Puissance	182 CV	2 CV/ha
Carburant	5 899 L	66 L/ha
Heures tracteurs	805 h	9 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	311 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	282 h/an
Heures / UTH	484 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	136 h/an

COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	3 201	36
Traction	8 133	91
Travail du sol	3 807	43
Semis ferti trait	2 817	32
Transport	2 827	32
Distribution	1 631	18
Récolte	8 236	92
COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	30 653	344
	125 €/1000L vendus	
	29% charges totales	

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Mais	Prairies	Cultures
344	356	0	356	407

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
4070	€ total
20	€/tMS
17	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Mais	0	€/tMS
Herbe	69	€/tMS

COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	3 201	36
Tiers récolte	6 463	72
Tiers non affecté	3 414	38
Entretien + petit mat	5 788	65
Amortissements	14 958	168
COUT MECANISATION COMPTABLE	33 824	379
	137 €/1000L vendus	
	32% charges totales	

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.



PRODUCTIVITE DU TRAVAIL

MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	1,4
dont UTH salarié	0,4

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	64
Litres vendus/UTH Totaux	176 000
UGB / UTH Totaux	56

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	30	56
Génisses laitères	15	15

Total astreinte lait	1 939 h /an	7,4 h/1000L	25 h/UGB
-----------------------------	----------------	----------------	-------------

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	10,6
Herbe	4,2
Prairie fauchée	5,4
Prairie pâturée	1,7

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

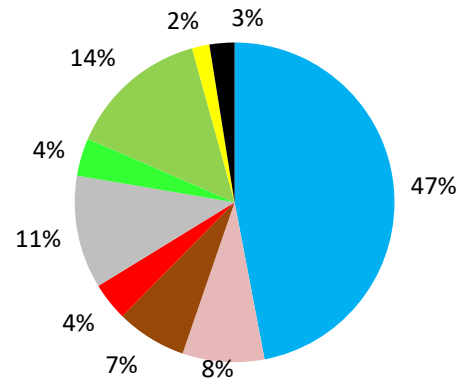
Besoin en temps travail	2 899 h/an
Temps travail salarié	640 h/an
Temps travail Exploitant	2 259 h/an 7,7 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 2259 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 452 h/an ou 1,5 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

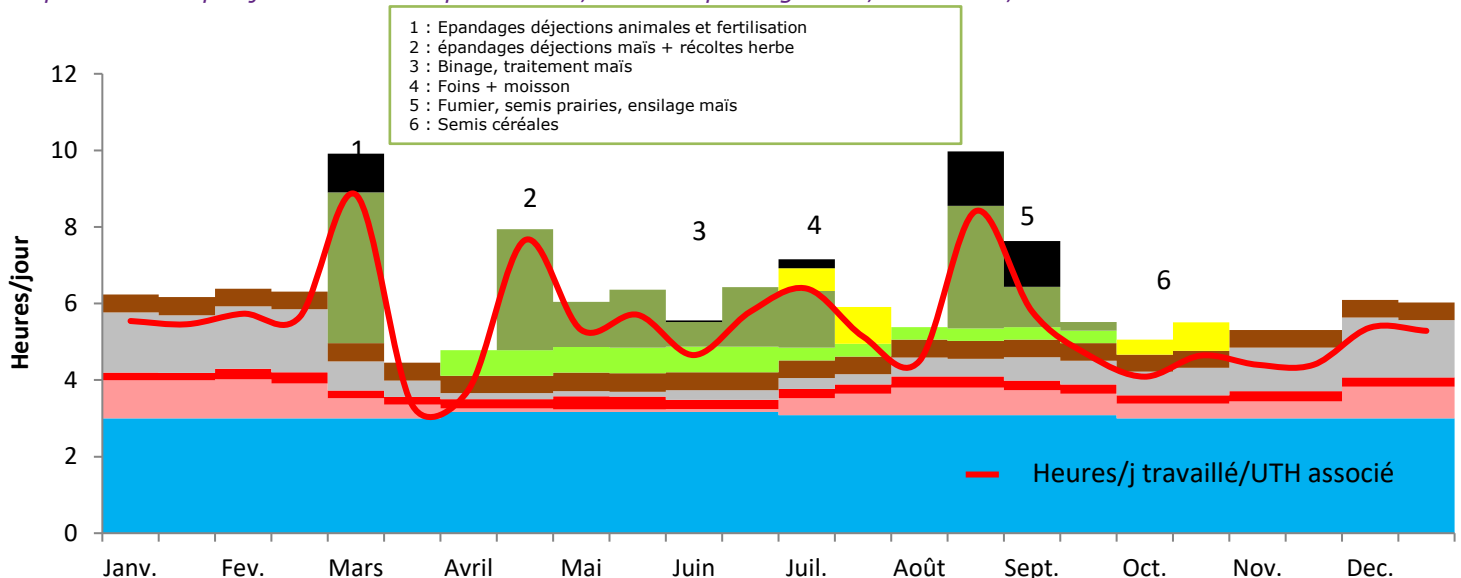
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	1 118
Alimentation	197
Suivi troupeau	169
Soin aux veaux	92
Raclage et paillage	272
Gestion du pâturage	91
SFP	338
Cultures	42
Travaux des champs délégués	60



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



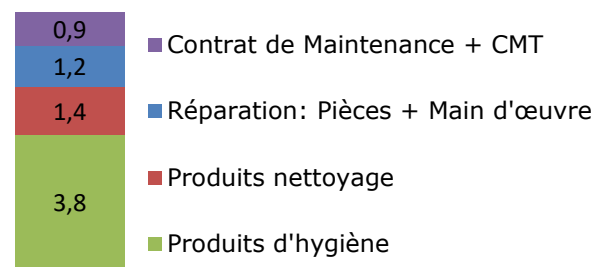
	Veaux	Génisse laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT	aire paillée 13,9 m ² /VTr d'aire de vie 6,6 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	95 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			141 m ³ BTS + asperseur 240,395480225989 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

EQUIPEMENT DE TRAITE

Salle de traite	2x5 épi ligne basse
Aire d'attente	55 m ²
Coût de fonctionnement	7,3 €/1000L

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COUT DE FONCTIONNEMENT INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



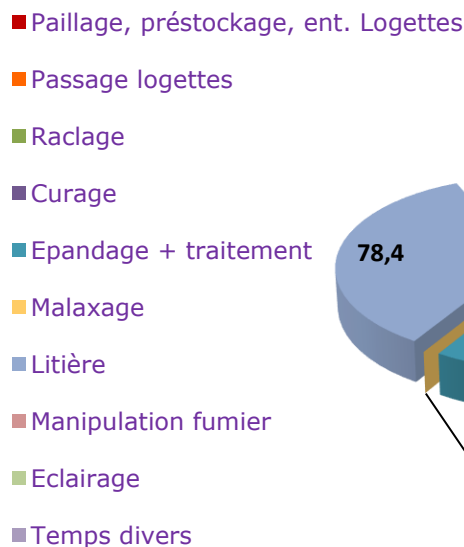
COUTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	359 922 €	71 159 €
€/VL	5 713 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COUT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT (€/VL/an)





COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2021

Produits atelier lait		€/1000L	€
Vente de lait			
246 000	Litres	458	116 120
	+ Prime qualité	14	
Vente de viande			
13 réformes	961 €	58	14 190
31 veaux	55 €		
Aides couplées			
40 ABL x	37 €	6	1 480
Total produits lait		536	131 790

Charges opé. atelier lait		€/1000L	€
Alim. achetée	Azote 4 t x	961 €	
	Energie 27 t x	315 €	
	Product. 0 t x	577 €	54
	Minéral 2,0 t x	666 €	
	Poudre de lait 0,0 t x	0 €	
SFP	Comp. Alim. 0,0 t x	2 072 €	
	Coût Herbe 80 ha x	131 €	43
	Coût Maïs 0 ha x	#DIV/0!	
Total coût alimentaire		97	23 850
Vétérinaire 78 UGB x		32 €	10
Serv.élevage 78 UGB x		69 €	22
Autres frais d'élevage			8
Paille* 79 t x		71 €	23
Total frais d'élevage		63	15 485
Total charges opé. Lait		160	39 335

Marge Brute Lait 376 €/1000L **92 455 €**

Produits atelier cultures		€
Méteil grain 319 q x	32 €	10 030
Paille 27t x	50 €	1 365
Total produits cultures		11 395

Charges opé. atelier cultures		€
Méteil grain 9 ha x	323 €	2 935
ha x		
Total charges opé. cultures		2 935

Aides non affectables		€
DPB + aides couplées aux surfaces		23 100
Aide Reconnaissance Bio (RAB)		7 500
Total aides		30 600

Total Charges Opé. 24%PB **42 270**

Charges de structures		€
Matériel 89 ha x	144 €	12 850
Fermages 89 ha x	142 €	12 700
Bâtiments + Electricité + Eau		4 220
Assurances		4 455
Divers y compris gestion		9 635
Total charges structures		43 860

Produit Brut 173 785
Par UTH Totaux 124 132

EBE Av. MO	50%PB	356 €/1000L	87 655 €
Par UTH Totaux			62 610 €
Charges sociales exploitants			8 035 €
Charges salariales	0,4 UTH salarié		11 045 €
EBE	39%PB	279 €/1000L	68 575 €
Par UTH exp.			68 575 €

- Annuités 47 030 €

- Amortissement et Frais Financiers 46 856 €

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * 21 545 €
Par UTH exp. 21 545 €

Résultat Courant 21 719 €
Par UTH exp. 21 719 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conioncture 2022. la marae de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -8000€ soit -12% de l'EBE.

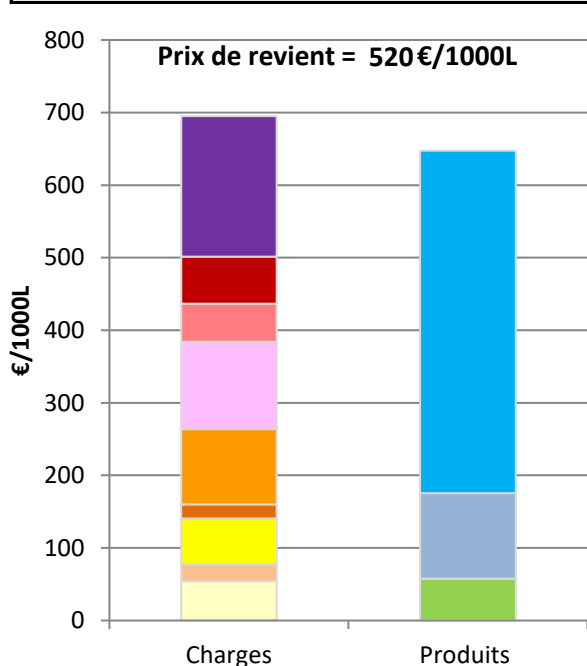


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2021

Lait commercialisé	246 000 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	1,3 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	182 548 L vendus /UTH Lait



Coût de production total (CP)		€/1000L
Coût de production total (CP)		695
Travail		194
Foncier et capital		65
Frais divers de gestion		52
Bâtiment et installations		121
Mécanisation		104
Récolte SFP		19
Frais d'élevage		63
Approvisionnement des surfaces		23
Alimentation achetée		54
Produit Total		647
Produits de vente de lait		472
Aides		118
Produit Viande		58

	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	376	
Charges opérationnelles	160	23
Charges de structures	535	77
Dont amortissements	154	22
Dont annuités (hors CP)	155	22
Coût alimentaire *	97	14
Coût du système d'alim. *	247	36

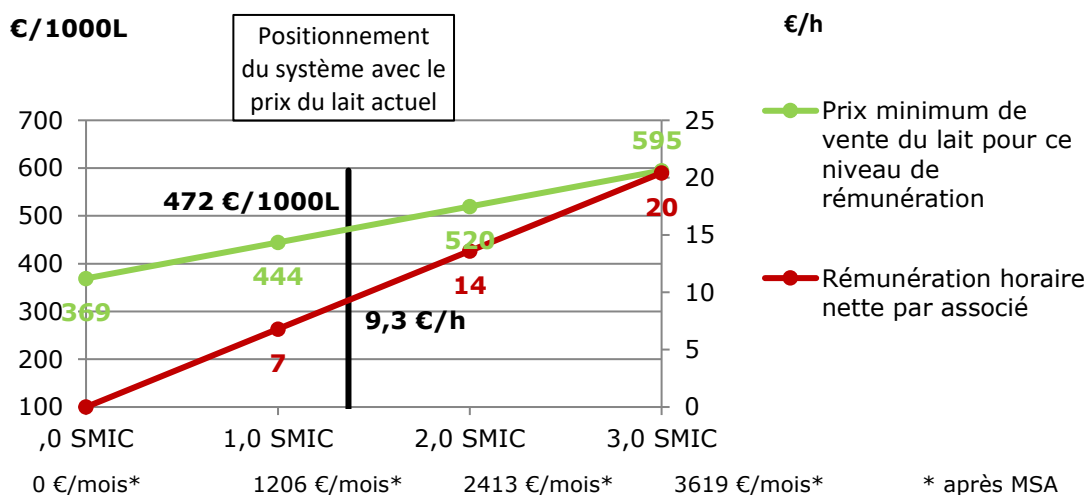
L'atelier lait représente 1,3 UTH, soit 96 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 695 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2022 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 520 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 1,4 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 9,3 €/h sur l'atelier lait.



* après MSA



DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs. Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,6 à 1,0 €/L

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	29 587 €/UTH
Travail	2259 h/UTH exp. 7,7 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

La structure

Surf accessible	66 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	575 H/UTH tot./an 2,0 cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

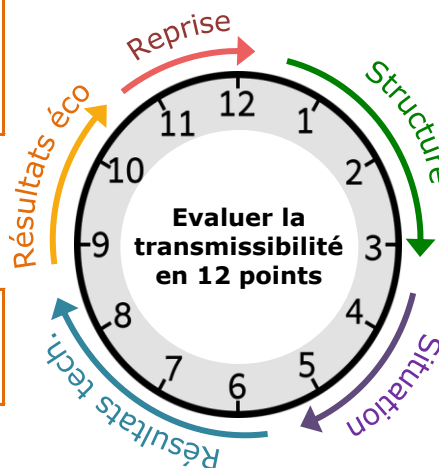
MB Lait	376 €/1000 L
EBE avt MO	62 610 €/UTH Tot. 50 % PB
MSA	8 035 €/UTH
Salarié	45 €/1000 L
EBE	68 575 €/UTH Exp.

La dimension (/UTH totaux)

Lait	175 700 L/UTH
SAU	64 ha/UTH
UGB	56 UGB/ UTH
Produit brut	124 100 €/UTH

La valorisation des produits

Prix lait vendu	472 €/1000 L
Produit viande	58 €/1000 L
Produit brut exploitation	706 €/1000 L



Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

L'autonomie

Lait autonome	4 427 L/VL
Aides totales	130 €/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	4 370 L/VL
Lait vendu / ha SFP	3 070 L/ha
UGB lait / VL présente	1,38
NB génisses/100 000 L	6,10

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	90 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	0,97 UGB/ha
Lait vendu/SAU	2 760 L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE (Hors aides au maintien)		61 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		29 600		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		6 100		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement		3 050	6 100	12 200
= Capacité de remboursement		22 300	19 200	13 100
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
Total		243 000	209 000	142 888
= Valeur économique (€)		1,0	0,8	0,6
par litre				
par UTH exp.		243 000	209 000	142 888

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

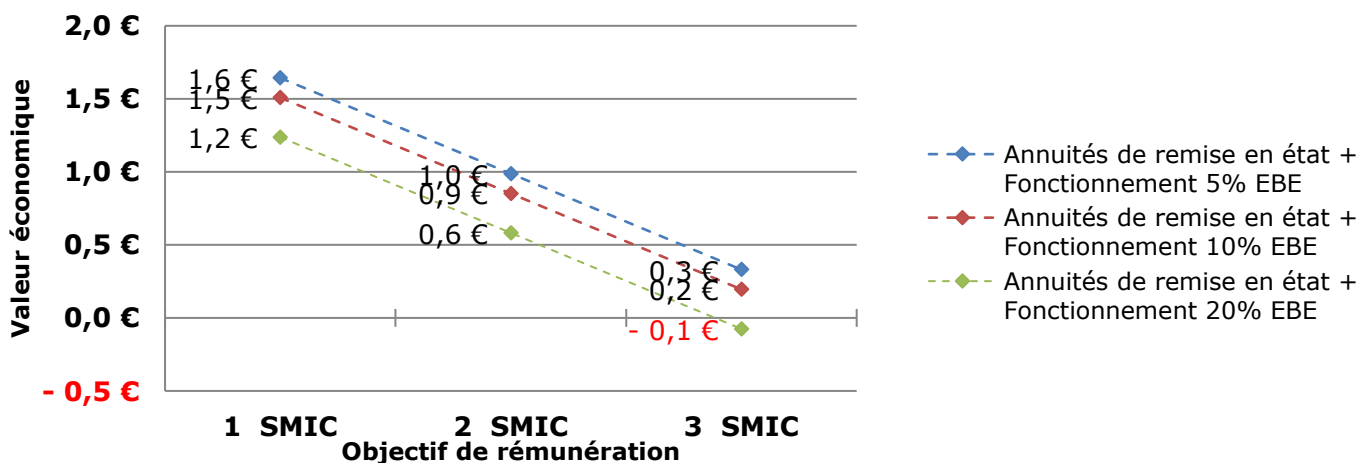
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PERLAIB financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

RONDEAU Domitille - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : domitille.rondeau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

CONJONCTURE 2021

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Mayenne)

Mail : charlotte.morin@pl.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEaux D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.



PARTENAIRES FINANCEURS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA, de la Coordination de l'Agriculture Biologique (CAB) et de Seenovia.

